

PARLEMENT WALLON

SESSION 2026-2027

14 SEPTEMBRE 2026

PROJET D'AJUSTEMENT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT DE WALLONIE POUR L'ANNÉE 2026

Projet d'ajustement du budget 2026 du Parlement de Wallonie

1. Généralités

Le budget initial de fonctionnement (crédits de liquidation) pour l'année 2026 s'élève à 77.917.253 € en dépenses courantes et à 2.490.500 € en dépenses de capital soit un total de 80.407.753 €.

La dotation au Service commun de médiation s'élève à 1.891.000 €, ce qui porte le total à 82.298.753 €.

La situation au 31 mai 2026 est établie sur base des décaissements.

2. Paramètres d'établissement

Au vu de l'exécution du budget, il est proposé d'ajuster le le budget des recettes comme suit :

Rubrique	Budget initial	Proposition ajustement	Crédits ajustés
A Membres	1.566.323	-65.399	1.500.924
B Personnel	170.040	-13.870	156.170
C Bâtiments	40.251	+2.265	42.516
D Ventes diverses	111.000	-9.000	102.000
E Produits financiers	200.000	+120.000	320.000
F Assurances	53.202	+130.000	183.202
ZCAP Ventes	256.000	-4.000	252.000
Dotation Parlement	76.254.000	+1.328.000	77.582.000
Total	78.650.816	+1.487.996	80.138.812

Le budget initial des recettes 2026 estimé à 78.650.816 € voit en conséquence son montant revu à l'ajustement à 80.138.812 €. L'augmentation des recettes est évaluée à 1.487.996 €, soit une augmentation par rapport au budget initial de 1,89 %.

Quant au budget des dépenses, il est proposé d'ajuster le budget comme suit :

Rubrique	Budget initial	Proposition ajustement	Crédits ajustés
<i>Dépenses courantes</i>			
A Membres	52.034.741	-292.758	51.741.983
B Personnel	18.365.359	-565.934	17.799.425
C Bâtiments	1.822.046	+114.200	1.936.246
D Honoraires	1.906.525	-199.335	1.707.190
E Frais de fonctionnement du PW	1.953.388	-140.665	1.812.723
F Transport	104.600	-8.682	113.282
G Relations publiques – protocoles	433.000	-11.547	421.453
H Taxes est impôts	69.500	+60.000	129.500
I Frais divers	908.094	-10.028	898.066
J Subventions	35.000	-9.250	25.750
K Actions participatives	205.000	0	205.000
L Commissions déontologie	80.000	-30.000	50.000
Total des dépenses courantes	77.917.253	-1.076.635	76.840.618

<i>Dépenses de capital</i>			
ACAP Membres	10.000	-5.000	5.000
CCAP Bâtiments	1.175.000	-814.131	360.869
DCAP Mobilier-Matériel	1.305.500	-418.500	887.000
Total des dépenses de capital	2.490.500	-1.237.631	1.252.869
Total	80.407.753	-2.314.266	78.093.487

Le budget initial des dépenses 2026 estimé à 80.407.753 € voit en conséquence son montant revu à l'ajustement à 78.093.487 €. La diminution des dépenses est évaluée à 2.314.266 €, soit une diminution par rapport au budget initial de 2,88 %.

Le résultat budgétaire compte tenu de la proposition d'ajustement du budget 2026 est de 1.955.325 €.

Les chiffres précités ne tiennent pas compte de la dotation au profit du Service commun de médiation qui constitue une charge neutre pour le Parlement.

3. Budget des dépenses

3.1. Dépenses courantes

Le taux de réalisation des dépenses courantes au 31 mai 2026 est de 36,44 %.

Le tableau en annexe synthétise les dépenses effectuées et les ajustements nécessaires.

Il appelle les commentaires suivants, en rapport avec des soldes significatifs et les ajustements demandés.

A111 Membres – Indemnités parlementaires

Un ajustement à la baisse (-137.406 €) est proposé dès lors que le Parlement a décidé, lors de l'adoption du budget de fonctionnement, de ne pas indexer les indemnités parlementaires, les éléments de rémunération liés et les fonctions spéciales en 2026. L'effet de l'indexation intervenue en mars est donc neutralisé, ce qui justifie l'ajustement à la baisse.

A112 Membres – Indemnités de funérailles

Un ajustement à la baisse (-568 €) est proposé dès lors que l'effet de l'indexation intervenue en mars est neutralisé.

A113 Membres – Pécule de vacances

Un ajustement à la baisse (-2.889 €) est proposé au regard des montants déjà engagés et de ceux qui pourraient encore l'être (départ non prévisibles).

A114 Membres – Allocations de fin d'année

Un ajustement à la baisse (-4.713 €) est proposé dès lors que l'effet de l'indexation intervenue en mars est neutralisé.

A115 Membres – Indemnités de fonctions spéciales

Un ajustement à la baisse (-4.824 €) est proposé dès lors que l'effet de l'indexation intervenue en mars est neutralisé.

A116 Membres – Indemnités de fin de mandat

Un ajustement à la baisse (-128.806 €) est proposé dès lors que la provision pour départs non-prévisibles n'a pas été entamée en milieu d'exercice et dès lors que le Parlement a décidé, lors de l'adoption du budget de fonctionnement de ne pas indexer les indemnités de fin de mandat en 2026, ce qui a un impact sur les éléments liés.

A121 Membres – Cotisation de mutualité

Un ajustement à la baisse (-33.100 €) est proposé au vu des demandes reçues.

A122 Membres – Frais de déplacement

Un ajustement à la hausse (+15.567 €) est proposé compte tenu de l'indexation de l'indice kilométrique qui est plus importante que celle projetée.

A123 Membres – Formation en langues

Un ajustement à la baisse (-25.000 €) est proposé dès lors qu'aucune demande de remboursement n'est intervenue au 31 mai 2026.

A124 Membres – Subside informatique

Un ajustement à la baisse (-10.000 €) est proposé au vu des demandes au 31 mai 2026.

A125 Membres – Frais exposés

Un ajustement à la baisse (-109.203 €) est proposé dès lors que l'effet de l'indexation intervenue en mars est neutralisé.

A131 Membres – Télécommunications

Un ajustement à la hausse (+5.000 €) est proposé dès lors que, sur la base des cinq premiers mois, il est constaté qu'à dépenses constantes le crédit risque d'être légèrement dépassé.

A132 Membres – Fournitures diverses

Un ajustement à la baisse (-57.845 €) est proposé dès lors que (i) la facture annuelle relative à l'abonnement Belgapress a été acquittée, (ii) que les dépenses relatives à Servipark semblent moins importantes qu'initialement prévues (iii) et que le stock de papier, d'enveloppes et de timbres est suffisant pour répondre aux demandes du second semestre.

A141 Membres – Pensions – Cotisations

Un ajustement à la baisse (-32.162 €) est proposé dès lors que le Parlement a décidé, lors de l'adoption du budget de fonctionnement de ne pas indexer l'indemnité parlementaire en 2026.

L'effet de l'indexation intervenue en mars est donc neutralisé, ce qui justifie l'ajustement à la baisse.

A142 Membres – Pensions – Subside asbl Caisse de retraite

Un ajustement à la baisse (-175.976 €) est proposé dès lors que le Parlement a décidé, lors de l'adoption du budget de fonctionnement de ne pas indexer l'indemnité parlementaire en 2026.

L'effet de l'indexation intervenue en mars est donc neutralisé, ce qui justifie l'ajustement à la baisse.

A21 Membres – Collaborateurs des membres et des groupes politiques – Traitements et salaires

Un ajustement à la hausse (+440.104 €) est proposé au regard des évolutions de la masse salariale par rapport à celle estimée au moment de l'élaboration du budget.

A41 Membres – Relations extérieures – Organismes inter-parlementaires

Un ajustement à la baisse (-16.937 €) est proposé dès lors que les dépenses ont jusqu'ici été réduites.

A42 Membres – Relations extérieures – Missions

Un ajustement à la baisse (-11.000 €) est proposé au regard des projets réalisés et à envisager.

A43 Membres – Relations extérieures – Comités mixtes

Un ajustement à la baisse (-3.000 €) est proposé dès lors que la réunion prévue est reportée à 2027.

B1 Personnel – Traitements et salaires

Un ajustement à la baisse (-506.934 €) est proposé à la suite des mouvements du personnel tels que les départs non prévus et non prévisibles, les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B2 Personnel – Cotisations ONSS patronales

Un ajustement à la baisse (-120.000 €) est proposé à la suite des mouvements du personnel tels que les départs non prévus et non prévisibles, les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B3 Personnel – Frais de déplacement

Un ajustement à la baisse (-81.000 €) est proposé à la suite des mouvements du personnel tels que la disponibilité pour maladie, les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B5 Personnel – Pécule de vacances

Un ajustement à la hausse (+23.000 €) est proposé dès lors qu'il y a des mouvements du personnel.

B6 Personnel – Allocation de fin d'année

Un ajustement à la baisse (-19.000 €) est proposé à la suite des mouvements du personnel tels que les départs non prévus et non prévisibles, les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B7 Personnel – Médecine du travail

Un ajustement à la hausse (+8.900 €) est proposé dès lors qu'il y a une augmentation des interventions liées notamment aux nouvelles mesures en matière de réintégration, à la surveillance médicale et à la gestion des risques.

B8 Personnel – Formations

Un ajustement à la hausse (+8.000 €) est proposé dès lors qu'il est constaté une augmentation du nombre de formations.

B9 Personnel – Contrôle médical

Un ajustement à la baisse (-13.800 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

B11 Personnel – Remboursement de frais engagés

Un ajustement à la baisse (-8.200 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

B12 Personnel – Personnel temporaire CR

Un ajustement à la hausse (+191.100 €) est proposé dès lors que le volume des réunions parlementaires observé au cours des cinq premiers mois de l'année 2026 est supérieur à celui constaté à la même période en 2025 (433 h 30 contre 369 h 10), ce qui nécessite un réajustement des dépenses en lien avec le recours à des rédacteurs externes.

B13 Personnel – Interventions sociales

Un ajustement à la baisse (-14.000 €) est proposé à la suite des mouvements du personnel tels que les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B15 Personnel – Chèques repas

Un ajustement à la baisse (-32.000 €) est proposé à la suite des absences et des recrutements et engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B16 Personnel – Missions à l'étranger

Un ajustement à la baisse (-2.000 €) est proposé dès lors qu'aucune mission de ce type n'a été réalisée et aucune n'est attendue à court terme.

C1 Bâtiments – Loyers et indemnités d'occupation

Un ajustement à la baisse (-3.000 €) est proposé dès lors que l'utilisation de places de stationnement au sein du parking de la confluence est en diminution.

C2 Bâtiments – Nettoyage

Un ajustement à la baisse (-4.000 €) est proposé dès lors que les dépenses relatives au nettoyage ponctuel sont moins importantes que prévues.

C3 Bâtiments – Entretien et réparations

Un ajustement à la baisse (-5.000 €) est proposé dès lors que moins de réparations se sont avérées nécessaires au cours du premier semestre 2026.

C5 Bâtiments – Eau

Un ajustement à la hausse (+10.000 €) est proposé dès lors que la moitié du crédit a été dépensé pour les factures de régularisation de l'année 2025.

C8 Bâtiments – Équipement bâtiment

Un ajustement à la hausse (+110.000 €) est proposé dès lors que le marché relatif à la maintenance de l'installation HVAC du bâtiment Extension a été attribué et est en exécution depuis la réception définitive.

C9 Bâtiments – Assurances

Un ajustement à la hausse (+6.200 €) est proposé dès lors qu'il faut couvrir l'assurance du bâtiment Extension selon le principe de *prorata temporis*, en application de l'article 24 de l'arrêté royal du 10 novembre 2009 fixant le plan comptable applicable à l'État fédéral, aux communautés, aux régions et à la Commission communautaire commune.

D1 Honoraires – Honoraires informatiques

Un ajustement à la baisse (-31.500 €) est proposé, dans la mesure où une dépense relative à des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), initialement imputée sur le présent article, est désormais ventilée entre les articles « D1 Honoraires informatiques » et « D7 Honoraires bâtiments ».

Cette réduction est néanmoins partiellement contrebalancée par la budgétisation d'un montant destiné à couvrir les prestations liées au déploiement du volet « finances » de l'ERP qui pourraient être facturées en 2026.

D3 Honoraires – Honoraires traduction

Un ajustement à la baisse (-7.000 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

D5 Honoraires – Prestations juridiques

Il est proposé de renommer l'article budgétaire D5 « Honoraires avocats » en D5 « Prestations juridiques » afin d'englober dans cet article toutes les prestations de nature juridique (avocats, consultants, notaires, etc.). Un ajustement à la baisse (-155.000 €) est, par ailleurs, proposé (i) au regard des besoins revus pour l'année 2026, dès lors que les honoraires d'avocat dans plusieurs dossiers où l'intervention est clôturée ont finalement été moins importants que prévu (ii) et qu'il y a moins de consultations pour les marchés publics que prévues initialement.

D6 Honoraires – Honoraires experts-comptables

Un ajustement à la baisse (-10.000 €) est proposé dès lors que le marché public relatif à un réviseur d'entreprise ne sera pas réalisé en 2026.

D7 Honoraires – Honoraires bâtiments

Un ajustement à la hausse (+14.165 €) est proposé dès lors que les missions de consultance dans le cadre de différents projets du Parlement s'avèrent plus importantes qu'initialement prévues.

D8 Honoraires – Honoraires divers

Un ajustement à la baisse (-10.000 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

E1 Frais de fonctionnement du PW – Articles de bureau-petit matériel

Un ajustement à la baisse (-27.900 €) est proposé dès lors que les dépenses relatives à l'achat d'articles de bureau et de petites fournitures informatiques sont moins importantes que prévues.

E2 Frais de fonctionnement du PW – Boissons-Alimentation-repas

Un ajustement à la baisse (-17.300 €) est proposé dès lors que les dépenses du premier semestre ont été moins importantes que ce qui avait été estimé. Un crédit doit néanmoins être maintenu afin de faire face aux dépenses liées aux Fêtes de Wallonie, à l'opération Un Jour au Parlement de Wallonie et dans le cadre de la célébration de l'anniversaire des 40 ans de Namur Capitale.

E4 Frais de fonctionnement du PW – Habillement et linge

Un ajustement à la hausse (+2.000 €) est proposé dès lors que des dépenses relatives à l'entretien du linge et à l'achat des costumes pour les huissiers-chauffeurs ainsi que les chemises pour l'ensemble des huissiers et huissiers-chauffeurs interviendront au second semestre.

E5 Frais de fonctionnement du PW – Enveloppes-papier

Un ajustement à la baisse (-6.000 €) est proposé dès lors que le stock disponible d'enveloppes et de papier a permis de limiter les achats en 2026. Des dépenses complémentaires demeurent toutefois prévues d'ici la fin de l'exercice afin de couvrir les besoins résiduels.

E6 Frais de fonctionnement du PW – Informatique

Un ajustement à la baisse (-39.010 €) est proposé au regard des projets en cours.

E10 Frais de fonctionnement du PW – Journaux et périodiques

Un ajustement à la baisse (-4.000 €) est proposé dès lors que les dépenses engagées au 31 mai 2026 sont moins importantes qu'envisagées.

E12 Frais de fonctionnement du PW – Photocopieurs

Un ajustement à la baisse (-27.500 €) est proposé dès lors que le choix concernant le remplacement des copieurs s'est porté sur l'acquisition plutôt que la location.

E13 Frais de fonctionnement du PW – Frais d'expédition

Un ajustement à la baisse (-2.200 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

E14 Frais de fonctionnement du PW – Téléphone – Internet

Un ajustement à la baisse (-10.000 €) est proposé dès lors qu'il apparaît que les dépenses au 31 mai 2026 sont légèrement inférieures aux prévisions budgétaires.

E15 Frais de fonctionnement du PW – Assurances diverses

Un ajustement à la baisse (-8.755 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

F2 Transport – Location véhicules

Un ajustement à la baisse (-838 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

F3 Transport – Carburant

Un ajustement à la hausse (+5.000 €) est proposé au regard de l'augmentation des coûts du carburant.

F4 Transport – Entretien et réparation véhicules

Un ajustement à la hausse (+4.520 €) est proposé afin de prendre en charge les dépenses liées notamment à un marché public lié au nettoyage des véhicules de service.

G1 Relations publiques – Protocole – Relations publiques, programme d'accueil et de sensibilisation

Un ajustement à la hausse (+20.453 €) est proposé dès lors que le coût relatif à la diffusion en direct des séances de questions, des débats et de la Cérémonie officielle des Fêtes de Wallonie du Parlement de Wallonie a augmenté.

G2 Relations publiques – Protocole – Accueil de délégations étrangères

Un ajustement à la baisse (-2.000 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

G4 Relations publiques – Protocole – Communication institutionnelle

Un ajustement à la baisse (-30.000 €) est proposé dès lors que plusieurs projets de dépenses prévus en 2026 n'interviendront qu'en 2027.

H1 Taxes et impôts

Un ajustement à la hausse (+60.000 €) est proposé afin de garder une provision pour prendre en charge le précompte mobilier qui sera prélevé sur les intérêts bruts perçus sur les comptes du Parlement. Cet élément doit être mis en lien avec l'ajustement demandé à l'article E1 « Produits financiers » (recettes).

I1 Frais divers – Frais bancaires

Un ajustement à la hausse (+972 €) est proposé au regard des frais bancaires liés aux coûts de la tenue des comptes et des cartes bancaires enregistrés au premier semestre.

I2 Frais divers – Intérêts de retard

Un montant a été réalloué par le Bureau en sa réunion du 28 mai 2026 conformément à l'article 3 du dispositif du budget 2026 et ce, afin de prendre en charge des dépenses liées aux indemnités de procédure d'instance et d'appel et aux intérêts dus dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Un ajustement à la baisse (-81.648 €) est proposé car les dépenses seront prises en charge aux articles I4 et I5 (voir infra) afin de respecter la nature comptable des dépenses.

I4 Frais Divers – Indemnités de procédure

Il s'agit d'un nouvel article budgétaire permettant de prendre en charge les dépenses liées aux indemnités de procédure d'instance et d'appel et ce, afin de respecter la nature comptable des dépenses.

Un budget de 15.349 € est proposé compte tenu des dossiers en cours.

I5 Frais Divers – Autres intérêts

Il s'agit d'un nouvel article budgétaire permettant de prendre en charge les dépenses liées aux intérêts dus dans le cadre d'une procédure judiciaire et ce, afin de respecter la nature comptable des dépenses.

Un budget de 55.299 € est proposé compte tenu des dossiers en cours.

J1 Subventions – Subventions diverses

Un ajustement à la baisse (-9.250 €) est proposé au regard de l'exécution au 31 mai 2026.

L1 Commission déontologie – Commission de déontologie et d'éthique

Un ajustement à la baisse (-30.000 €) est proposé dès lors que l'installation de la Commission ne devrait pas intervenir avant le 4^e trimestre 2026.

3.2. Dépenses de capital

Le taux de réalisation des dépenses de capital au 31 mai 2026 est de 7,08 %.

Le tableau en annexe synthétise les dépenses effectuées et les ajustements nécessaires.

Il appelle les commentaires suivants, en rapport avec des soldes significatifs et les ajustements demandés.

ACAP1 Membres – Mobilier et matériel

Un ajustement à la baisse (-5.000 €) est proposé au regard des demandes.

CCAP2 Bâtiments – Aménagements

Un ajustement à la baisse (-820.000 €) est proposé dès lors que plusieurs aménagements ne pourront pas être réalisés en 2026.

CCAP3 Bâtiments – Frais achats et ventes

Il s'agit d'un nouvel article budgétaire permettant de prendre en charge les frais de notaire liés à la vente d'un bâtiment et ce, conformément à la classification économique.

Un budget de 5.869 € est proposé.

DCAP1 Mobilier-matériel – Mobilier

Un ajustement à la baisse (-13.000 €) est proposé car les montants initialement prévus sont dorénavant comptabilisés dans l'article budgétaire de charges « E1 Articles de Bureau-Petit matériel » conformément aux règles d'évaluation comptable. Il est néanmoins proposé de garder une réserve de 12.000 € pour faire face à d'éventuelles demandes.

DCAP2 Mobilier-matériel – Matériel

Un ajustement à la baisse (-5.000 €) est proposé dès lors que certaines dépenses n'auront pas lieu en 2026.

DCAP3 Mobilier-matériel – Matériel informatique

Un ajustement à la baisse (-400.500 €) est proposé dès lors que plusieurs projets prévus en 2026 n'interviendront qu'en 2027 ou seulement partiellement en 2026.

4. Budget des recettes

4.1. Recettes de l'exercice en cours

Au cours des cinq premiers mois de 2026, des recettes ont été enregistrées pour un montant total de 51.824.405,46 €.

Le taux de réalisation du budget est de 66,69 %.

Le détail des réalisations figure en annexe.

La situation au 31 mai 2026 appelle les commentaires suivants.

A1 Membres – Récupération des indemnités parlementaires des ministres

Un ajustement à la baisse (-72.761 €) est proposé dès lors que le remaniement gouvernemental au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a vu le nombre de Ministres siégeant également au sein du Gouvernement wallon diminuer d'une unité (3 au lieu de 4).

A2 Membres – Récupération de traitements de collaborateurs des groupes

Un ajustement à la hausse (+15.000 €) est proposé dès lors que le montant des sursalaires octroyés a légèrement augmenté depuis l'élaboration du budget 2026.

A4 Membres – Récupération d'indemnités de départ

Un ajustement à la baisse (-7.638 €) est proposé compte tenu de la décision du Bureau de ne pas appliquer l'indexation intervenue durant l'année 2026.

B2 Personnel – Participation chèques repas

Un ajustement à la baisse (-4.300 €) est proposé au regard des mouvements du personnel tels que les départs non prévus et non prévisibles, les recrutements et les engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B3 Personnel – Cotisations à l'assurance groupe

Un ajustement à la baisse (-10.000 €) est proposé à la suite des disponibilités pour maladie et des recrutements et engagements prévus non réalisés au 31 mai 2026.

B5 Personnel – Récupération ATN

Un ajustement à la hausse (+430 €) est proposé dès lors que le nombre de bénéficiaires a légèrement augmenté.

C1 Bâtiments – Location d'immeubles

Un ajustement à la hausse (+4.265 €) est proposé dès lors que la provision de charges relative au bâtiment sis rue Saint-Nicolas, 24 n'a pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget.

C2 Bâtiments – Location de salles

Un ajustement à la baisse (-2.000 €) est proposé au regard de la situation au 31 mai 2026.

D1 Ventes diverses – Ventes diverses

Un ajustement à la baisse (-9.000 €) est proposé dès lors qu'il y a des mouvements du personnel et que la retenue de 13,07 % prélevée sur le pécule de vacances des agents est moins importante que budgétisée.

E1 Produits financiers – Produits financiers

Un ajustement à la hausse (+120.000 €) est proposé compte tenu des placements opérés lors du premier semestre 2026 et des revenus attendus.

F1 Assurances – Indemnisations

Un ajustement à la hausse (+130.000 €) est proposé au vu des sinistres déjà intervenus et des sinistres auxquels sera possiblement confronté le Parlement au cours du second semestre.

ZCAP1 Ventes – Ventes

Le bâtiment sis avenue Baron Huart, 11 ayant été vendu, il est proposé d'ajuster le crédit au montant de la réalisation (-4.000 €).

5. Situation en trésorerie

Au 31 mai 2026, les moyens logés chez Belfius s'élèvent à 56.828.655,28 € répartis comme suit :

- 41.828.655,28 € sur des comptes à vue et d'épargne ;
- 15.000.000 € en placements de trésorerie.

BUDGET DES DÉPENSES

Code économique	Libellé	G	INI 2026	Exécution 31/05/2026			AJUSTEMENT 2026	
			Crédits de liquidation	Dépenses liquidées	Taux exécution	SOLDE	Proposition ajustement	Crédits ajustés
	I. DEPENSES COURANTES							
	A MEMBRES		52.034.741	19.281.346,57	37,05%	32.753.394,43	-292.758	51.741.983
	A1 MEMBRES		21.319.068	8.319.104,08	39,02%	12.999.963,92	-701.925	20.617.143
	A11 INDEMNITES		12.462.604	5.520.424,63	44,30%	6.942.179,37	-279.206	12.183.398
11.12	A111 Indemnités parlementaires	3	9.567.406	3.928.098,11	41,06%	5.639.307,89	-137.406	9.430.000
11.31	A112 Indemnités de funérailles	1	38.423	0,00	0,00%	38.423,00	-568	37.855
11.12	A113 Pécule de vacances	1	900.413	846.732,39	94,04%	53.680,61	-2.889	897.524
11.12	A114 Allocation de fin d'année	1	364.034	0,00	0,00%	364.034,00	-4.713	359.321
11.12	A115 Indemnités fonctions spéciales	1	298.144	122.215,97	40,99%	175.928,03	-4.824	293.320
11.32	A116 Indemnités de fin de mandat	1	1.294.184	623.378,16	48,17%	670.805,84	-128.806	1.165.378
	A12 REMBOURSEMENTS DE FRAIS		2.656.616	1.091.759,21	41,10%	1.564.856,79	-161.736	2.494.880
11.20	A121 Cotisations de mutualité	1	253.100	77.308,20	30,54%	175.791,80	-33.100	220.000
11.12	A122 Frais de déplacement	1	401.602	165.251,44	41,15%	236.350,56	15.567	417.169
12.11	A123 Formation en langues	1	50.000	0,00	0,00%	50.000,00	-25.000	25.000
12.11	A124 Subside informatique	1	50.000	13.806,41	27,61%	36.193,59	-10.000	40.000
11.12	A125 Frais exposés	1	1.901.914	835.393,16	43,92%	1.066.520,84	-109.203	1.792.711
	A13 FOURNITURES		374.080	200.389,16	53,57%	173.690,84	-52.845	321.235
12.11	A131 Télécommunications	1	50.000	20.916,61	41,83%	29.083,39	5.000	55.000
12.11	A132 Fournitures diverses	1	324.080	179.472,55	55,38%	144.607,45	-57.845	266.235
	A14 PENSIONS		5.559.823	1.457.988,55	26,22%	4.101.834,45	-208.138	5.351.685
11.20	A141 Cotisations	1	647.240	253.253,16	39,13%	393.986,84	-32.162	615.078
11.20	A142 Subside asbl Caisse de retraite	1	4.912.583	1.204.735,39	24,52%	3.707.847,61	-175.976	4.736.607
	A15 ASSURANCES		265.945	48.542,53	18,25%	217.402,47	0	265.945
12.11	A151 Assurances	1	265.945	48.542,53	18,25%	217.402,47	0	265.945
	A2 COLLABORATEURS MEMBRES & GROUPES POLITIQUES		20.257.786	6.912.291,84	34,12%	13.345.494,16	440.104	20.697.890
33.00	A21 TRAITEMENTS ET SALAIRES	3	16.939.896	6.506.334,14	38,41%	10.433.561,86	440.104	17.380.000
33.00	A22 FRAIS DE DEPLACEMENT	1	410.000	140.408,07	34,25%	269.591,93	0	410.000
12.11	A23 ASSURANCES	1	411.561	107.565,65	26,14%	303.995,35	0	411.561
33.00	A24 PECULE DE VACANCES	1	1.058.211	146.452,29	13,84%	911.758,71	0	1.058.211
33.00	A25 PRIME DE FIN D'ANNEE	1	1.390.750	10.731,69	0,77%	1.380.018,31	0	1.390.750
33.00	A26 MEDECINE DU TRAVAIL	1	41.320	0,00	0,00%	41.320,00	0	41.320
33.00	A27 FORMATIONS	1	6.048	.800,00	13,23%	5.248,00	0	6.048
	A3 FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE		10.369.959	4.035.998,12	38,92%	6.333.960,88	0	10.369.959
33.00	A31 SUBSIDES AUX GROUPES POLITIQUES	4	3.476.069	1.738.034,72	50,00%	1.738.034,28	0	3.476.069
33.00	A32 DOTATION AUX PARTIS POLITIQUES	4	6.893.890	2.297.963,40	33,33%	4.595.926,60	0	6.893.890
	A4 RELATIONS EXTERIEURES		87.928,00	13.952,53	15,87%	73.975,47	-30.937	56.991
12.11	A41 ORGANISMES INTER-PARLEMENTAIRES	1	54.928	7.500,00	13,65%	47.428,00	-16.937	37.991
12.11	A42 MISSIONS	1	30.000	6.452,53	21,51%	23.547,47	-11.000	19.000
12.11	A43 COMITES MIXTES	1	3.000	0,00	0,00%	3.000,00	-3.000	0
	B PERSONNEL		18.365.359	7.301.669,24	39,76%	11.063.689,76	-565.934	17.799.425
11.11	B1 TRAITEMENTS ET SALAIRES	3	11.906.934	4.755.106,41	39,94%	7.151.827,59	-506.934	11.400.000
	<i>Dont réalloués décision Bureau 28.05.2026</i>		<i>106.934</i>					
11.20	B2 COTISATIONS ONSS PATRONALES	1	1.670.000	637.393,77	38,17%	1.032.606,23	-120.000	1.550.000
11.12	B3 FRAIS DE DEPLACEMENT	1	656.000	194.811,54	29,70%	461.188,46	-81.000	575.000
11.40	B4 ASSURANCES	1	524.305	330.324,36	63,00%	193.980,64	0	524.305
11.12	B5 PECULE DE VACANCES	1	727.000	641.584,18	88,25%	85.415,82	23.000	750.000
11.12	B6 ALLOCATION DE FIN D'ANNEE	1	452.000	4.637,94	1,03%	447.362,06	-19.000	433.000
12.11	B7 MEDECINE DU TRAVAIL	1	73.100	14.985,22	20,50%	58.114,78	8.900	82.000
12.11	B8 FORMATIONS	1	120.000	10.858,67	9,05%	109.141,33	8.000	128.000
12.11	B9 CONTROLE MEDICAL	1	25.800	4.611,77	17,88%	21.188,23	-13.800	12.000
12.11	B10 PERSONNEL INTERIMAIRE	1	600.000	86.867,97	14,48%	513.132,03	0	600.000
12.11	B11 REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES	1	48.500	6.362,43	13,12%	42.137,57	-8.200	40.300
12.11	B12 PERSONNEL TEMPORAIRE CR	1	805.720	369.640,46	45,88%	436.079,54	191.100	996.820
11.31	B13 INTERVENTIONS SOCIALES	1	391.000	148.266,21	37,92%	242.733,79	-14.000	377.000
12.11	B14 POLICE MILITAIRE	1	134.000	38.658,31	28,85%	95.341,69	0	134.000
11.40	B15 CHEQUES REPAS	1	228.000	57.560,00	25,25%	170.440,00	-32.000	196.000
12.11	B16 MISSIONS A L'ETRANGER	1	3.000	0,00	0,00%	3.000,00	-2.000	1.000
	C BATIMENTS		1.822.046	743.215,23	40,79%	1.078.830,77	114.200	1.936.246
12.12	C1 LOYERS ET INDEMNITES D'OCCUPATION	1	18.000	4.209,17	23,38%	13.790,83	-3.000	15.000
12.11	C2 NETTOYAGE	1	572.080	195.708,41	34,21%	376.371,59	-4.000	568.080
12.11	C3 ENTRETIENS ET REPARATIONS	1	133.000	25.525,39	19,19%	107.474,61	-5.000	128.000
12.11	C4 DEMENAGEMENTS	1	5.000	0,00	0,00%	5.000,00	0	5.000
12.11	C5 EAU	1	15.000	10.609,91	70,73%	4.390,09	10.000	25.000
12.11	C6 GAZ	1	100.000	35.219,44	35,22%	64.780,56	0	100.000
12.11	C7 ELECTRICITE	1	375.000	116.848,13	31,16%	258.151,87	0	375.000
12.11	C8 EQUIPEMENT BATIMENT	1	560.316	307.140,53	54,82%	253.175,47	110.000	670.316
12.11	C9 ASSURANCES	1	43.650	47.954,25	109,86%	-4.304,25	6.200	49.850
	D HONORAIRES		1.906.525	188.684,26	9,90%	1.717.840,74	-199.335	1.707.190
12.11	D1 HONORAIRES INFORMATIQUES	1	769.325	11.415,08	1,48%	757.909,92	-31.500	737.825
12.11	D2 HONORAIRES SEC. SOCIAL ET CH. REPAS	1	171.200	47.000,46	27,45%	124.199,54	0	171.200
12.11	D3 HONORAIRES TRADUCTION	1	55.000	15.089,13	27,43%	39.910,87	-7.000	48.000
12.11	D4 PROCEDURES RECRUTEMENTS	1	90.500	9.113,43	10,07%	81.386,57	0	90.500
12.11	D5 PRESTATIONS JURIDIQUES	1	380.000	17.399,80	4,58%	362.600,20	-155.000	225.000
12.11	D6 HONORAIRES EXPERTS-COMPTABLES	1	50.000	24.200,00	48,40%	25.800,00	-10.000	40.000
12.11	D7 HONORAIRES BATIMENTS	1	357.500	59.533,60	16,65%	297.966,40	14.165	371.665
12.11	D8 HONORAIRES DIVERS	1	33.000	4.932,76	14,95%	28.067,24	-10.000	23.000

Code écono- mique	Libellé	G	INI 2026	Exécution 31/05/2026			AJUSTEMENT 2026	
			Crédits de liquidation	Dépenses liquidées	Taux exécution	SOLDE	Proposition ajustement	Crédits ajustés
	E FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU PW		1.953.388	655.456,91	33,55%	1.297.931,09	-140.665	1.812.723
12.11	E1 ARTICLES DE BUREAU-PETIT MATERIEL	1	107.500	14.418,87	13,41%	93.081,13	-27.900	79.600
12.11	E2 BOISSONS-ALIMENTATION-REPAS	1	208.800	58.977,30	28,25%	149.822,70	-17.300	191.500
12.11	E3 FLEURS-COURONNES	1	10.000	1.994,00	19,94%	8.006,00	0	10.000
12.11	E4 HABILLEMENT ET LINGE	3	40.000	1.120,11	2,80%	38.879,89	2.000	42.000
12.11	E5 ENVELOPPES-PAPIER	1	20.000	5.919,50	29,60%	14.080,50	-6.000	14.000
12.11	E6 INFORMATIQUE	1	1.286.523	511.619,15	39,77%	774.903,85	-39.010	1.247.513
12.11	E7 DOCUMENTS ET PUBLICATIONS	1	26.000	0,00	0,00%	26.000,00	0	26.000
12.11	E8 DOCUMENTATION-LIVRES	1	25.000	3.310,74	13,24%	21.689,26	0	25.000
12.11	E9 ARCHIVES	1	1.750	0,00	0,00%	1.750,00	0	1.750
12.11	E10 JOURNAUX ET PERIODIQUES	1	12.000	4.408,91	36,74%	7.591,09	-4.000	8.000
12.11	E11 DROIT DE REPRODUCTION	1	5.000	2.447,95	48,96%	2.552,05	0	5.000
12.11	E12 PHOTOCOPIEURS	1	75.000	10.418,94	13,89%	64.581,06	-27.500	47.500
12.11	E13 FRAIS D'EXPEDITION	1	18.700	3.688,24	19,72%	15.011,76	-2.200	16.500
12.11	E14 TELEPHONE-INTERNET	1	100.000	30.870,63	30,87%	69.129,37	-10.000	90.000
12.11	E15 ASSURANCES DIVERSES	1	17.115	6.262,57	36,59%	10.852,43	-8.755	8.360
	F TRANSPORT		104.600	45.585,90	43,58%	59.014,10	8.682	113.282
12.11	F1 ASSURANCE VEHICULES	1	0	0,00	0,00	0,00	0	0
12.11	F2 LOCATION VEHICULES	1	78.000	32.244,45	41,34%	45.755,55	-838	77.162
12.11	F3 CARBURANT	1	25.000	12.305,45	49,22%	12.694,55	5.000	30.000
12.11	F4 ENTRETIEN ET REPARATION VEHICULES	1	1.000	1.010,00	101,00%	-10,00	4.520	5.520
12.11	F5 FRAIS DIVERS VOITURE	1	600	26,00	4,33%	574,00	0	600
	G RELATIONS PUBLIQUES-PROTOCOLE		433.000	87.114,84	20,12%	345.885,16	-11.547	421.453
12.11	G1 REL. PUBLIQUES, PROG. D'ACCUEIL ET DE SENSIBILISATION	3	345.000	86.606,19	25,10%	258.393,81	20.453	365.453
12.11	G2 ACCUEIL DE DELEGATIONS ETRANGERES	1	10.000	383,65	3,84%	9.616,35	-2.000	8.000
33.00	G3 ACTIONS MEMORIELLES	1	8.000	0,00	0,00%	8.000,00	0	8.000
12.11	G4 COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	3	70.000	125,00	0,18%	69.875,00	-30.000	40.000
	H TAXES ET IMPOTS		69.500	5.402,32	7,77%	64.097,68	60.000	129.500
12.50	H1 TAXES ET IMPOTS	1	69.500	5.402,32	7,77%	64.097,68	60.000	129.500
	I FRAIS DIVERS		908.094	73.529	8,10%	834.564,39	-10.028	898.066
12.11	I1 FRAIS BANCAIRES	1	1.028	272,98	26,55%	755,02	972	2.000
21.40	I2 INTERETS DE RETARD	1	84.648	73.256,23	86,54%	11.391,77	-81.648	3.000
	<i>Dont réalloués Bureau 28.05.2026</i>		<i>70.648</i>					
03.10	I3 PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	1	822.418	0	0,00%	822.418,00	0	822.418
	<i>Dont réalloués Bureau 28.05.2026</i>		<i>-177.582</i>					
34.41	I4 INDEMNITES DE PROCEDURE	1	0	0	-	0	15.349	55.299
21.60	I5 AUTRES INTERETS	1	0	0	-	0	55.299	15.349
	J SUBVENTIONS		35.000	10.260,61	29,32%	24.739,39	-9.250	25.750
33.00	J1 SUBVENTIONS DIVERSES	3	35.000	10.260,61	29,32%	24.739,39	-9.250	25.750
33.00	J2 INSTITUT DESTREE	4	0	0,00	0,00%	0,00	0	0
	K ACTIONS PARTICIPATIVES		205.000	233,02	0,11%	204.766,98	0	205.000
12.11	K1 COMMISSIONS DELIBERATIVES	3	100.000	0,00	0,00%	100.000,00	0	100.000
33.00	K2 CONSULTATIONS POPULAIRES REG.	3	100.000	0,00	0,00%	100.000,00	0	100.000
12.11	K3 PETITIONS	3	5.000	233,02	4,66%	4.766,98	0	5.000
	L COMMISSION DEONTOLOGIE		80.000	0,00	0,00%	80.000,00	-30.000	50.000
33.00	L1 COMM. DE DEONTOLOGIE ET D'ETHIQUE	3	80.000	0,00	0,00%	80.000,00	-30.000	50.000
	TOTAL DES DEPENSES COURANTES		77.917.253	28.392.498	36,44%	49.524.754	-1.076.635	76.840.618
	II. DEPENSES DE CAPITAL							
	ACAP MEMBRES		10.000	0,00	0,00%	10.000,00	-5.000	5.000
74.22	ACAP1 MOBILIER ET MATERIEL	1	10.000	0,00	0,00%	10.000,00	-5.000	5.000
	CCAP BATIMENTS		1.175.000	5.026,04	0,43%	1.169.973,96	-814.131	360.869
71.32	CCAP1 ACHATS	1	0	0,00	0,00%	0,00	0	0
72.00	CCAP2 AMENAGEMENTS	1	1.175.000	5.026,04	0,43%	1.169.973,96	-820.000	355.000
74.30	CCAP3 FRAIS ACHATS ET VENTES	1	0	0	-	0	5.869	5.869
	DCAP MOBILIER-MATERIEL		1.305.500	171.408,92	13,13%	1.134.091,08	-418.500	887.000
74.22	DCAP1 MOBILIER	1	25.000	0,00	0,00%	25.000,00	-13.000	12.000
74.22	DCAP2 MATERIEL	1	15.000	3.731,64	24,88%	11.268,36	-5.000	10.000
74.22	DCAP3 MATERIEL INFORMATIQUE	1	1.263.500	167.677,28	13,27%	1.095.822,72	-400.500	863.000
74.50	DCAP4 OEUVRES D'ART	1	2.000	0,00	0,00%	2.000,00	0	2.000
	TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAL		2.490.500	176.434,96	7,08%	2.314.065,04	-1.237.631	1.252.869
	TOTAL DES DEPENSES		80.407.753	28.568.933,07	35,53%	51.838.819,53	-2.314.266	78.093.487
41.70	DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	4	1.891.000	1.891.000,00	100,00%	0,00	33.000	1.924.000
03.20	PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE		0	0,00	0,00%	0,00	0	0
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES		82.298.753	30.459.933,07	37,01%	51.838.819,53	-2.281.266	80.017.487

BUDGET DES RECETTES

Code économique	Libellé	INI 2026	Réalisation 31/05/2026			AJUSTEMENT 2026	
		Prévisions	Réalisé	Taux réalisation	SOLDE	Proposition ajustement	Crédits ajustés
	I. RECETTES COURANTES						
	A MEMBRES	1.566.323	512.094,92	32,69%	1.054.228,08	-65.399	1.500.924
16.20	A1 RECUPERATION DES INDEMNITES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES	397.357	138.389,05	34,83%	258.967,95	-72.761	324.596
11.32	A2 RECUPERATION DE TRAITEMENTS DE COLLABORATEURS DES GROUPES	405.000	87.388,13	21,58%	317.611,87	15.000	420.000
11.40	A3 RECUPERATION D'ATN DE COLLABORATEURS DE GROUPE	5.000	1.063,21	21,26%	3.936,79	0	5.000
16.20	A4 RECUPERATION D'INDEMNITES DE DEPART	540.561	285.254,53	52,77%	255.306,47	-7.638	532.923
11.12	A5 AUTRES RECUPERATIONS MINISTRES	212.405	0,00	0,00%	212.405,00	0	212.405
12.11	A6 RECUPERATION COURS DE LANGUES PCF	6.000	0,00	0,00%	6.000,00	0	6.000
	B PERSONNEL	170.040	63.963,13	37,62%	106.076,87	-13.870	156.170
16.20	B1 RECUPERATION AGENTS DETACHES	0	0,00	0,00%	0,00	0	0
11.40	B2 PARTICIPATION CHEQUES REPAS	31.000	11.445,00	36,92%	19.555,00	-4.300	26.700
11.40	B3 COTISATIONS A L'ASSURANCE GROUPE	113.000	45.387,63	40,17%	67.612,37	-10.000	103.000
11.12	B4 INTERVENTION AVIQ	22.600	5.589,06	24,73%	17.010,94	0	22.600
11.40	B5 RECUPERATION ATN	3.440	1.541,44	44,81%	1.898,56	430	3.870
	C BATIMENTS	40.251	17.270,93	42,91%	22.980,07	2.265	42.516
16.12	C1 LOCATION D'IMMEUBLES	34.251	16.020,93	46,78%	18.230,07	4.265	38.516
16.12	C2 LOCATION DE SALLES	6.000	1.250,00	20,83%	4.750,00	-2.000	4.000
	D VENTES DIVERSES	111.000	6.514,89	5,87%	104.485,11	-9.000	102.000
16.12	D1 VENTES DIVERSES	111.000	6.514,89	5,87%	104.485,11	-9.000	102.000
	E PRODUITS FINANCIERS	200.000	70.950,71	35,48%	129.049,29	120.000	320.000
26.10	E1 PRODUITS FINANCIERS	200.000	70.950,71	35,48%	129.049,29	120.000	320.000
	F ASSURANCES	53.202	66.687,83	125,35%	-13.485,83	130.000	183.202
38.30	F1 INDEMNISATIONS	30.000	43.640,02	145,47%	-13.640,02	130.000	160.000
11.40	F2 ASSURANCE SOINS DE SANTE RETRAITES	23.202	23.047,81	99,34%	154,19	0	23.202
	TOTAL DES RECETTES COURANTES	2.140.816	737.482,41	34,45%	1.403.333,59	163.996	2.304.812
	II. RECETTES DE CAPITAL						
	ZCAP VENTES	256.000	250.923,05	98,02%	5.076,95	-4.000	252.000
77.10	ZCAP1 VENTES	256.000	250.923,05	98,02%	5.076,95	-4.000	252.000
	TOTAL DES RECETTES DE CAPITAL	256.000	250.923,05	98,02%	5.076,95	-4.000	252.000
	TOTAL RECETTES	2.396.816	988.405,46	41,24%	1.408.410,54	159.996	2.556.812
46.10	DOTATION PARLEMENT	76.254.000	50.836.000,00	66,67%	25.418.000,00	1.328.000	77.582.000
	TOTAL RECETTES DIVERSES ET DOTATION PARLEMENT	78.650.816	51.824.405,46	65,89%	26.826.410,54	1.487.996	80.138.812
46.10	DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	1.891.000	1.891.000,00	100,00%	0,00	33.000	1.924.000
08.20	PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE	0	0,00	0,00%	0,00	0	0
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	80.541.816	53.715.405,46	66,69%	26.826.410,54	1.520.996	82.062.812